



Année scolaire 2023-2024

Compte-rendu du Conseil d'établissement

Mardi 9 avril 2024 à 19 h à l'école l'Escale

PRÉSENCES

Personnel scolaire :

Mme Natalie Chouinard (directrice)
Mme Brigitte Auger (enseignante)
Mme Linda Lamontagne (technicienne SDG)
Mme Mélanie Cliche (psychologue)
Mme Gersende Didier (enseignante)

Parents d'élèves :

Mme Yamina Zineb Benzellat
M. Christian Pageau
Mme Vanessa St-Pierre
Mme Rosyonne Rebouças

Était absente :

Mme Maryse DesBecquets (dir. adjointe)
Mme Ève Labadie (parent)
Mme Johanne Paradis (éducatrice spécialisée)

POINTS STATUTAIRES

1. Accueil et mot de bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement

Mme Benzellat ouvre l'assemblée et accueille les membres du Conseil. Madame Natalie accueille également l'ensemble des membres du CÉ et leur souhaite la bienvenue.

2. Présence et vérification du quorum

Après vérification du quorum, l'assemblée a lieu.

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Mme Brigitte Auger se propose d'agir en tant que secrétaire de l'assemblée.

Mme Brigitte Auger agira en tant que secrétaire de la rencontre.

Adopté à l'unanimité : **CE-23/24-24**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 9 avril 2024

Il est proposé par Mme Vanessa St-Pierre d'adopter l'ordre du jour du 9 avril 2024 avec les ajouts suivants au point varia : - Photos scolaires, année 2024-2025

- Transmission des documents
- Matériel de jeux sur la cour d'école
- Entretien de la cour d'école

Adopté à l'unanimité : **CE-23/24-25**

5. Lecture et adoption du compte-rendu du 21 mars 2024

Il est proposé par Mme Vanessa St-Pierre d'adopter le compte-rendu du 21 mars 2024 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité **CE-23/24-26**

6. Suivis des séances précédentes

6.1 Rencontre du comité de la cour d'école :

- Un courriel a été envoyé à Mme Émilie Sirois pour obtenir ses disponibilités. Un courriel a également été envoyé à M. Denis Délisle (directeur du SRM).
- L'embellissement de la cour d'école a également été discuté lors d'une rencontre avec le CPE ainsi qu'à l'AG. Un sondage a ensuite été transmis à l'ensemble du personnel. Un retour sera fait auprès des membres du comité d'embellissement afin de connaître les changements nécessaires à effectuer au sein de la cour d'école.
- En attendant, la direction propose que les membres du comité se rencontrent le 17 avril prochain à 18 h 30.

6.2 Calendrier d'activités du SDG :

- Mme Lamontagne informe les membres que les activités prévues pour les prochaines journées pédagogiques (17 mai et 31 mai) seront respectivement : 1) Les Plaines d'Abraham pour les plus grands et le cinéma pour les petits; 2) le Miller Zoo pour tous. Les frais de transport seront défrayés par les parents et ajoutés aux coûts de la journée de garde, tandis que les frais encourus pour les activités seront entièrement pris en charge par le SDG.

6.3 Rougeole pour les élèves de 4e année :

- Les élèves seront vaccinés le 30 avril, certains recevront trois vaccins cette journée-là s'ils n'ont pas été préalablement vaccinés pour la rougeole.

6.4 Cour d'école :

- Madame Chouinard informe les membres que les crochets sont maintenant installés sur la clôture de la cour afin de permettre aux élèves d'y accrocher leur sac à dos.

6.5 Semaine de l'engagement parentale du 27 mai au 2 juin 2024

- Un point de consultation a été apporté au CPE, une consultation sera réalisée.
- La direction propose d'inscrire l'école malgré qu'il n'y a pas eu un retour de consultation. Il est décidé de vivre cette semaine de façon moins formelle cette année, mais d'apporter une attention particulière l'an prochain. Nous utiliserons la résolution

déjà disponible sur le site afin que Mme Benzellat et Mme Rebouças puissent remplir le formulaire d'inscription.

7. Période de questions du public

Aucun public.

RÉSOLUTIONS

8. Budget annuel de fonctionnement du CÉ

La direction mentionne qu'il y a un budget de fonctionnement du CÉ disponible, qui s'élève à 250 \$. Il est nécessaire d'adopter la dépense à encourir et de décider de la manière dont cette somme sera dépensée. Mme Brigitte Auger propose d'utiliser ce montant comme à notre habitude et d'offrir le souper aux membres en guise de remerciement pour leur implication. Ce souper aura lieu lors de la prochaine rencontre du CÉ, le 3 juin prochain à 18 heures.

Il est proposé par Mme Brigitte Auger d'adopter les dépenses encourues avec le budget de fonctionnement du CÉ de l'école.

Approuvé à l'unanimité **CE-23/24-27**

9. Horaire du préscolaire (L.I.P. art. 76 & 77)

La direction présente l'horaire du préscolaire pour l'année scolaire 2024-2025. Les changements apportés permettent d'enrayer certaines problématiques vécues actuellement :

- L'entrée des élèves du primaire dans l'école en début de journée n'assure pas la quiétude des élèves de 4 ans, car un grand nombre d'élèves circulent dans ce corridor le matin.
- La fin de journée du préscolaire coïncide avec la fin de la récréation de l'après-midi, ce qui entraîne une circulation des parents dans la cour. Le changement d'heure favorise ainsi la sécurité de tous les élèves.
- Nos élèves du préscolaire seront donc à l'extérieur de 7h30 à 8h30 et, en après-midi, de 15h à 16h afin de profiter des heures d'éclairage pendant la période hivernale.
- Il est néanmoins important de s'assurer que les jeux et l'espace soient sécuritaires pour favoriser la sécurité des élèves. De plus, il serait pertinent d'améliorer les jeux et d'assurer une surveillance durant le jeu libre dans la cour.

Il est proposé par Mme Brigitte Auger d'approuver l'horaire du préscolaire pour l'année scolaire 2024-2025 telle que présentée qui permet de définir la période de jeu à l'extérieur.

Approuvé à la majorité. **CE-23/24-28**

10. Intégration progressive des élèves du préscolaire

La direction présente l'horaire d'intégration progressive des élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Ce point est reporté à la prochaine séance du CÉ.

11. EHDAA – Plan des services complémentaires (L.I.P. art.88 & 89)

La direction présente le plan des services complémentaires pour l'année scolaire 2024-2025 pour assurer le soutien des élèves ayant des besoins particuliers.

Ce point est reporté à la prochaine séance du CÉ.

12. Activités et sorties éducatives (L.I.P. art.75.0.1)

La direction présente les différentes activités soumises par le personnel enseignant de l'école.

Certaines des sorties et activités éducatives demandent des éclaircissements. Mme Chouinard fera les vérifications nécessaires, mais les membres approuvent en bloc les demandes avec les modifications demandées.

Il est proposé par Mme Benzellat d'approuver les activités soumises par les enseignants.

Approuvé à l'unanimité **CE-23/24-29**

13. Calendrier d'activités du SDG (L.I.P. art.77.1)

La direction présente les différentes activités qui seront vécues par le SDG lors de la semaine de l'AQGS du 13 au 17 mai. L'horaire sera envoyé par courriel et l'approbation se fera en ligne pour donner suite à la réception de l'horaire.

Communication et suivis

14. Direction

- **Suivi du plan de rattrapage :**

Mme Chouinard informe les membres du CÉ que tous les montants reçus pour assurer un soutien aux élèves seront dépensés.

- **Suivi du budget 2023-2024 :**

Mme Chouinard informe les membres que les déficits tout comme les surplus seront remis à zéro avec la fin de l'année. C'est donc dire qu'on recommence à zéro à chaque année et que le CSS demande à chaque direction de déposer un budget équilibré pour les prochaines années.

- **Budget 2024-2025 (les mesures incluant les montants alloués) :**

Les sommes allouées pour budget annuel de l'année prochaine sont similaires à celui de l'an passé. Celui-ci sera présenté officiellement en début d'année pour adoption.

- **L'annulation des activités plutôt qu'elles soient reportées :**

On en vient à la conclusion qu'il est parfois difficile de reporter des activités prévues sur des journées de fermeture d'urgence. L'équipe-école s'affaira à prévoir un plan B dans ces cas, mais on peut penser que l'activité de remplacement sera de même envergure.

15. Comité de parents :

Aucune communication

16. Présidente du Conseil d'établissement :

Aucune communication

17. Varia

- **Photos scolaires 2024-2025 :**

La direction propose que les photos scolaires soient réalisées par l'entreprise BELCO pour l'année scolaire 2024-2025. On s'assurera de vivre cette prise de photos sur 2 jours et si un enseignant veut des photos pour ses finissants, il pourra en faire la demande au CÉ.

Il est proposé par Mme St-Pierre d'approuver le choix de l'entreprise BELCO pour la réalisation des photos scolaires de l'école pour l'année scolaire 2024-2025.

Approuvé à l'unanimité **CE-23/24-30**

- **Documents**

M. Pageau demande à recevoir les documents à l'avance afin de pouvoir se familiariser avec les sujets abordés et ainsi alléger la rencontre. On comprend qu'il est difficile pour la direction d'envoyer les documents une semaine à l'avance, mais il est convenu que les documents nécessitant une lecture approfondie seront transmis 48 heures à l'avance. Par ailleurs, certains documents seront donnés en séance tenante.

- **Matériel cour d'école préscolaire**

Mme St-Pierre exprime une préoccupation concernant la disponibilité de matériel de jeux dans la cour d'école pour les élèves. Mme Chouinard assure les membres que du matériel est mis à la disposition des enfants.

- **Entretien cour d'école/devant de l'école**

Les membres se questionnent sur la gestion de la neige, le ramassage des feuilles et la quantité de paillis sous les différents modules de jeu. Mme Chouinard informe les membres qu'il est difficile d'assurer un bon suivi de nos demandes auprès des différentes entreprises contractuelles (neige, tonte de pelouse, etc.), mais que les demandes et le suivi sont faits régulièrement.

18. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21 h 53.

Il est proposé par Mme Vanessa t-Pierre de lever l'assemblée.